

Affaires courantes

M. Nielsen: Oui, je le serai. J'ai parlé du bill et aussi de ma motion. Je regrette que la Chambre n'ait pas eu l'occasion de l'étudier au cours de la législature en cours. Si on l'avait étudié, l'établissement d'un gouvernement responsable au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest aurait franchi une étape importante. Plût au ciel que la question eût été réglée, étant donné surtout qu'elle a reçu l'appui unanime de tous les membres du comité permanent lorsqu'ils ont visité ma circonscription du Yukon. Lorsque nous y reviendrons au cours de la prochaine session, je m'attendrai au même appui unanime d'une motion semblable qui sera présentée à la Chambre.

Je serai bref, mon collègue le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) étant sans doute désireux de formuler quelques observations. Je suis déçu de ce qui s'est passé au cours de la présente session. Voici en effet que les Canadiens doivent maintenant supporter un fardeau fiscal plus lourd que jamais auparavant. Le coût de la vie est plus élevé que jamais. Le prix de l'alimentation et des autres produits nécessaires à la vie a atteint des sommets inouïs. Notre pays souffre plus que jamais par le passé d'inflation galopante.

Alors que ces tristes événements se produisaient, nous avons assisté à la désintégration et à la débâcle de ministériels qui, maladroits et gauches, ont tenté à coup de dépenses de se tirer de l'ornière où ils s'étaient eux-mêmes embourbés. Depuis le 4 janvier de l'année dernière qu'ils y sont, ils se sont fait politique des dépouilles de celle du NPD. Je ne sais pas si c'est le parti libéral ou le NPD qui se situe le plus à gauche à l'heure actuelle; j'incline cependant à penser que c'est le parti au pouvoir qui est le plus socialisant des deux. Nous avons même vu ce parti en train de piller le coffre aux idées du parti conservateur.

Je m'attends à une session beaucoup plus originale, une session au cours de laquelle nous assisterons dans une mesure beaucoup plus grande à un retour aux principes libéraux, à condition que ce parti en ait encore, dans les mesures législatives dont nous serons saisis. J'attendrai plus particulièrement du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qu'il fasse des déclarations au cours de l'intersession au sujet du bien-être et de la prospérité économique des gens du Nord, et par la même occasion peut-être, qu'il divulgue même certains des éléments qui seront dévoilés dans le Discours du Trône. J'espère qu'il ira jusqu'au bout, qu'il fera tout ce qu'a recommandé le comité permanent—je ne sais pas s'il en a lu le rapport—et satisfera entièrement à la requête qui a été faite par les représentants élus de la population du Nord.

Comme il ne reste plus beaucoup de temps et que le député de Saint-Jean-Est désire sans doute prendre la parole, je reprends mon fauteuil.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Je vois que le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) ne demande pas à prendre la parole. Je l'accorde au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais expliquer brièvement que la motion à l'étude, inscrite au nom du président du Conseil privé (M. MacEachen), est le fruit d'une discussion entre les leaders des divers partis et que nous l'appuyons tous. Il n'est pas nécessaire de l'expliquer en détail, surtout comme j'ai promis de limiter mes remarques au cas où mon collègue qui est assis un peu plus loin voudrait dire quelques mots. J'aimerais cependant confirmer l'accord que les leaders de la Chambre ont conclu à propos du bill de financement du CN et du bill des parcs nationaux. Nous

sommes prêts à accepter que ces deux bills soient inscrits au *Feuilleton* de la prochaine session et qu'ils soient débattus à l'étape du rapport.

Bien qu'à ce moment de la session, nous voulions toujours énumérer nos sujets préférés et exprimer le désir que quelque chose soit fait à ce propos avant la prochaine session, je me contenterai de faire seulement deux remarques. J'espère qu'avant notre retour, le ministre du Travail (M. Munro) ou le ministre des Transports (M. Marchand), ou bien les deux, auront entrepris une étude approfondie des pensions des employés des chemins de fer, afin que ces pensions soient calculées de façon appropriée.

J'espère aussi—je vois que mon ami le député de Hunter-Saint-Georges-Saint-Barbe (M. Marshall) me regarde en espérant que je vais justement parler de ce sujet—que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) prendra des mesures en vue de prolonger le délai à l'égard de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants avant la nouvelle session.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire seulement quelques mots à l'ajournement de cette longue session qui a duré 204 jours. Cet ajournement sera bienvenu par tous les députés. Je veux faire quelques observations en cette fin de session et rappeler un peu les difficultés qui se sont produites.

J'ai pu constater, comme plusieurs députés et le public, je pense, au cours de l'année qui s'est écoulée, que le gouvernement a perdu la lutte contre l'inflation. Le coût de la vie a continué à augmenter de façon catastrophique pour les consommateurs. Le taux de chômage est encore beaucoup trop élevé et les mesures d'initiatives locales qui ont été mises de l'avant cet hiver, mais pas de la même façon que l'an dernier, ont créé plus de mécontentement que de satisfaction. Dans ma circonscription, plus de 90 projets ont été présentés et seulement une quinzaine seront acceptés. Monsieur le président, il existe donc du mécontentement en ce qui a trait à l'espoir qu'on avait créé relativement au Programme d'initiatives locales.

À la fin de l'année, on a discuté longuement d'une supposée crise de l'énergie, et dans tous les débats que le gouvernement a tenus, tant à la Chambre que devant les caméras de la télévision, il a réussi à généraliser le mécontentement à travers le Canada.

Le public est de plus en plus conscient que cette crise n'existe que de par la décision des compagnies multinationales, qui contrôlent le monde et les gouvernements. Dans les circonstances, monsieur l'Orateur, je pense que le public canadien regrettera cette session, parce qu'elle n'a pas apporté tout ce que le public canadien en espérait, bien qu'on ait apporté quelques améliorations dans le domaine de la sécurité sociale, encore que certaines catégories de personnes aient été oubliées. Je pense, par exemple, aux invalides, aux personnes qui, pour survivre, ne touchent encore que les mêmes allocations qu'il y a un ou deux ans.

Pour ces personnes, le coût de la vie a augmenté comme pour tout le monde. Alors, le gouvernement devrait, au tout début de cette année 1974, principalement le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), avoir des entretiens sérieux avec les gouvernements des provinces pour que les invalides soient soulagés du fardeau qu'ils soutiennent actuellement. Ces gens-là ont droit de vivre comme tous les autres une existence honnête, ce que le Canada peut le leur permettre.